



Héron. Illustration de Felix RABÉ.

Connaître et protéger les oiseaux dans l'Yonne (de 1847 à nos jours)

Pierre GERMOND*

Résumé

La Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (SSHNY) fut créée en 1847 afin de répondre aux souhaits d'une bourgeoisie provinciale aisée et cultivée soucieuse de faire progresser les connaissances et de publier ses travaux de manière à « *encourager et à répandre le goût de la science* ». Dès sa fondation, la SSHNY montre un grand intérêt pour les sciences naturelles, entre autres pour les vertébrés dont les oiseaux. Le catalogue méthodologique des animaux vertébrés qui vivent à l'état sauvage dans le département de l'Yonne sera publié par Paul BERT, en 1864, annoté et enrichi par Félix RABÉ, en 1886, pour l'ornithologie et réédité en 1986, avec un complément de Bernard FROCHOT.

La LPO Yonne a la chance de posséder des archives datant du début de la création de la Société protectrice des oiseaux de l'Yonne, en 1890, par Félix RABÉ. Leur consultation nous permet de suivre l'évolution des connaissances et des mentalités de l'époque.

L'oiseau acquiert une immense popularité au XIX^e siècle. De nombreux aspects de son comportement sont en effet en harmonie avec les caractéristiques sociales de l'époque (vie de couple, nid et soins apportés aux petits, capacités artistiques). La disparition alors récente d'espèces emblématiques comme le Grand Pingouin, le Pigeon américain et la non-observation de la convention internationale de 1902 sur la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, par la France, entraînera la création de la Ligue pour la protection des oiseaux, en 1912. Ce qui menace l'oiseau, menace l'être humain. La protection de l'oiseau sera l'initiatrice de tous les mouvements écologistes.

L'exposé retrace l'évolution des mentalités et des connaissances dans le département de l'Yonne, pilote, et peut-être aux origines de la création de ces sociétés protectrices.

Mots-clés : archives LPO Yonne, sciences naturelles, convention de 1902, publication, catalogue.

Know and protect the birds in the department of Yonne (1847-present)

Abstract

The Yonne Natural Society was created in 1847 to meet the desires of a wealthy, well-educated, provincial middle-class who wished to broaden their knowledge and publish works in order to encourage and spread the interest for science. Once founded, the Natural History Society showed a great interest in natural science, including vertebrates, and thus birds. The methodological catalogue of vertebrates living in the department of Yonne was published by Paul BERT in 1864, and was annotated and enriched by Félix RABÉ in 1886 for the ornithological section. It was re-edited in 1986 with a complement by B. FROCHOT.

The League for the Protection of Birds in Yonne (LPOY) is fortunate to be in possession of archives dating back to the beginning of the founding of the League for the Protection of Birds in Yonne in 1889 by Felix RABÉ.

Looking through these archives allows us to follow the evolution of knowledge and the ideas about birds, which had a huge following in the 19th century. Indeed, numerous aspect of bird behavior are in harmony with the social characteristics of that time (finding a mate, nest making and care given to the young, artistic skills). The then recent disappearance of emblematic species such as the Great Penguin and the American Pigeon as well as the non-observation of the International Convention of 1902 on the Protection of Birds helpful to agriculture, lead to the creation of the League of Birds in 1912. What threatens birds threatens man. The protection of birds was the starting point for all ecological movements.

The report will retrace changing attitudes and knowledge in Yonne, the leading department and possibly at the origin of the creation of these Societies for Protection of Birds.

Key words : natural society, publication, catalogue, convention of 1902, archives LPO Yonne.

* Membre de la LPO Yonne - 35 avenue Roger-Varrey - 89300 JOIGNY - pcgermond@yahoo.fr

Au début du XIX^e siècle, l'Yonne est un département essentiellement rural. Dans la continuité des grandes expéditions maritimes des XVII^e et XVIII^e siècles avec leurs apports de découvertes exotiques, se créent des sociétés qui vont entre autres buts, essayer de mettre en application et « industrialiser » toutes ces nouveautés. Il s'élabore au niveau départemental deux types de structures pour remplacer les anciennes, essentiellement littéraires, qui perpétuaient la tradition des salons parisiens et dont la poésie était une des préoccupations :

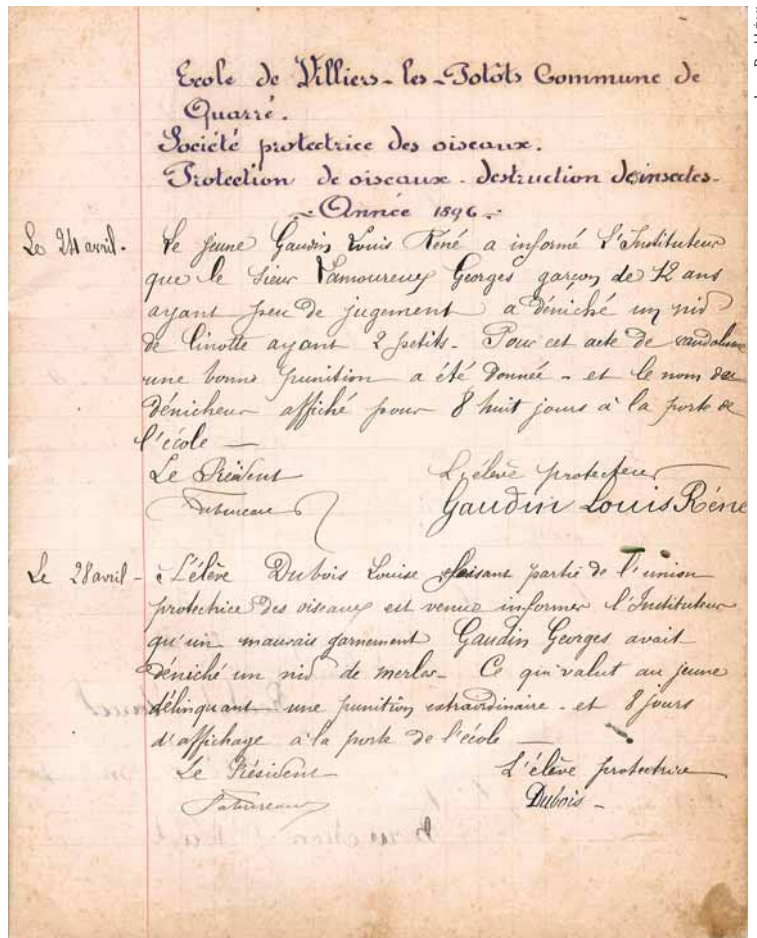
- des sociétés historiques et scientifiques regroupant les élites départementales de la politique mais aussi des avocats, des médecins, des ecclésiastiques et des membres de l'instruction publique à Sens, Avallon, et Auxerre ;
- des comices agricoles dans chaque sous-préfecture traitant des questions relatives à l'agriculture sous toutes ses formes : élevage, viticulture, maraîchage, matériel, concours, etc.

Ces types de sociétés sont les correspondants locaux de la Société d'acclimatation de Paris et de la Société agricole de France. Aux élites communes de ces deux types d'associations s'ajoutent des agriculteurs et des artisans dans chaque petite ville. Leurs recherches sont publiées dans des revues échangées au niveau local, départemental et national.

Très vite, au niveau de l'agriculture, apparaît et perdure jusqu'à nos jours la notion d'oiseaux nuisibles ou utiles. Ce sont les scientifiques qui vont rapidement, à partir de 1850, dresser des inventaires où ils s'efforcent de recenser et de classer l'ensemble des espèces par département et leur degré de nuisibilité en publiant des catalogues. Les sociétés agricoles utiliseront ces résultats en encourageant dans les écoles la parution de tableaux prônant la destruction ou la protection de certaines espèces. L'instruction publique se charge de mettre en place des cours d'agriculture dans chaque établissement avec comme activité scientifique l'étude des vertébrés. Ce sont les instituteurs qui animeront les premières sociétés protectrices des oiseaux. Dans chacune des écoles sont installés des petits musées avec des collections d'insectes et d'oiseaux.

Des sociétés protectrices des oiseaux apparaissent dans tout le département avec leurs statuts, leurs cotisations et la participation presque obligatoire de tous les élèves. L'instituteur en est le président et les élus locaux sont membres d'honneur. Les statuts sont draconiens, tous les abus comme le dénichage ou le piégeage sont dénoncés et punis par un affichage aux portes de l'école, ou l'envoi du garde-champêtre. Les bonnes actions comme la protection des nids ou le ramassage des insectes nuisibles sont encouragées par des récompenses : médailles et prix aux élèves et aux maîtres lors des comices agricoles où toute la population est réunie. Par exemple, celui de Joigny, en 1891, a rassemblé 5000 personnes pendant 8 jours de fête, avec des courses de chevaux, le pari mutuel et des gondoles vénitiennes sur l'Yonne.

Les gens des villes, plus penchés sur les nouveautés comme la mode, vont entrer rapidement en opposition avec ceux des campagnes, axés essentiellement sur des besoins utilitaires. À la fin du XIX^e siècle, une élégante ne peut sortir de chez elle sans son chapeau sur lequel sont juchés 1, 2, voire 5 oiseaux. Plus l'espèce est rare, plus la dame se fait remarquer. La corporation des plumassiers prend son essor. Quelques personnes se sont émues de ces situations un peu paradoxales avec, d'une part, la chasse nécessaire dans les campagnes pour se nourrir, détruire les nuisibles et fournir l'industrie des plumes et, d'autre part, la protection des oiseaux enseignée dans les écoles et divulguée par les sociétés d'agriculture.



Jean-Paul LEAU

Cahier de 1896.
Registre d'une société
de protection scolaire.



Médaille décernée aux refuges LPO à partir 1922.



Logo de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.



Paul BERT.
Député de l'Yonne en 1870, siège à l'extrême gauche puis devient le bras droit de Léon GAMBETTA puis celui de Jules FERRY.

La Société nationale d'acclimatation fonde, en 1912, la Ligue pour la protection des oiseaux qui, au départ, correspond à la nécessité de réagir face au non-respect du traité international de Paris de 1901 sur la protection des espèces utiles en agriculture, ratifié en 1905 par la France. Cette association évitera ainsi les conflits entre les protecteurs et les chasseurs. Le premier coup d'éclat de cette jeune association fut l'interdiction de la chasse des Macareux aux Sept-Iles. Les sociétés de protection ne sont plus compatibles avec les sociétés agricoles pour des raisons d'intérêts différents. Elles ne feront que diverger depuis cette date.

Durant toute la période de 1850 à 1912, foisonnante de découvertes à peine ralenties par la guerre de 1870, apparaît, dans le département de l'Yonne, ce type de société qui, certainement avec les appuis politiques de Paul BERT, a eu un retentissement au niveau national. Le sentiment de revanche consécutif à la guerre de 1870, avec la perte de l'Alsace-Lorraine, les grandes querelles sur la laïcité à l'école dont Paul BERT obtiendra la gratuité en 1881, ont certainement beaucoup influé sur cette puissante solidarité associative départementale. Nous retracerons dans cet exposé une suite historique de ces sociétés et de leurs responsables dont les auras estomperont la multiplicité et l'efficacité des adhérents bénévoles.

Les statuts de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (SSHNY) sont déposés en 1847 pour répondre au souhait d'une bourgeoisie provinciale aisée et cultivée soucieuse de faire progresser les connaissances et de publier ses travaux de manière à « *encourager et répandre le goût de la science* ». Cette société s'est investie dans de multiples activités. Un de ses buts est l'enrichissement du musée d'Auxerre. Elle achète des livres pour la bibliothèque, des tableaux et reçoit des dons de collectionneurs. C'est elle qui finance les fouilles menées après les premières découvertes des vestiges dans les grottes d'Arcy-sur-Cure et de Saint-Moré, en 1853, ou celle des Fontaines-Salées, à partir de 1934. Dès sa fondation, la SSHNY montre un grand intérêt pour les sciences naturelles, que ce soient les fossiles, la botanique, les insectes, les poissons, les vertébrés avec Paul BERT ou les oiseaux avec Félix RABÉ. L'ensemble des bulletins publiés est le fonds indispensable à quiconque s'intéresse à la vie du département de l'Yonne.

Pour ce qui est de l'ornithologie, le premier qui se passionne pour le sujet fut Achille COLIN. Né en 1824, il démarre ses études de vétérinaire à l'école de Maisons-Alfort, les continuera à celle de Lyon et obtiendra son diplôme en 1846. Il s'établit à Auxerre en prenant la succession de son père. Il installe, avec l'aide de grands collectionneurs comme ROBINEAU-BOURGNEUF, de Saint-Sauveur, et de donateurs, la collection départementale des animaux vertébrés de l'Yonne. Il se noie tragiquement le 18 février 1855. Sa barque chavire en hiver lors d'une poursuite de Grèbes dont il voulait enrichir le musée. Sa succession est assurée par Paul BERT.

Paul BERT est né en 1833. Ses études l'amènent à une licence en droit, à Paris, en 1857, année où il débute ses études de médecine et de sciences naturelles jusqu'en 1866. En 1863, il obtient son diplôme de docteur en médecine et, en 1866, son doctorat en sciences naturelles. Il est coopté par la SSHNY, en 1855, et s'occupe, au décès d'Achille COLIN, de la collection des animaux vertébrés de l'Yonne.

En 1864, il publie le *Catalogue méthodique des animaux vertébrés qui vivent à l'état sauvage dans le département de l'Yonne avec la clé des espèces et leur diagnose*. Dans sa dédicace, il s'adresse à tout le monde « chasseurs, pêcheurs et curieux ». Son livre est un des premiers à se servir d'un système de clés déjà utilisé par les botanistes. Il y inventorie 215 espèces d'oiseaux. N'apparaît pas le Cincle « non constaté par moi », mais on y trouve par contre, en octobre 1861, un Lagopède tué aux environs d'Auxerre. Cet ouvrage constitue la base des données ornithologiques du département. Il a été réédité en 1986, avec des annotations de Bernard FROCHOT.

Paul BERT, épris de sciences fondamentales et de politique, continua rapidement sa carrière à Paris. Elle est à la fois scientifique (professeur à la chaire de physiologie de la faculté de Paris) et politique après la chute de l'empire et la défaite de Sedan, en 1870. Il est élu député de l'Yonne en 1872 et réélu jusqu'à sa mort. Sa carrière politique est celle d'un brillant second de Léon GAMBETTA et de Jules FERRY dont il défend, devant l'Assemblée, les projets de loi sur les réformes scolaires. Il participera aux grandes querelles sur la laïcité à l'école et sera ministre de l'Instruction publique et des Cultes, en 1881, sous le ministère Gambetta. Il est l'artisan, par la loi Paul BERT du 8 Août 1879, de la création des écoles normales primaires départementales qui formeront la cohorte d'instituteurs que Charles PÉGUY surnommera, lors de la séparation de l'église et de l'état en 1905, « les hussards noirs de la république » et qui apprendront aux enfants à protéger les oiseaux. Il meurt à Hanoï, le 11 novembre 1886, où il occupait le poste de résident général de l'Annam et du Tonkin.

Coopté en 1869 par la SSHNY, un médecin de Maligny, Félix RABÉ s'affirmera rapidement pour sa compétence en ornithologie. Toute sa vie sera animée par deux passions : la chasse et les sciences naturelles. Il tient pour axiome que l'histoire naturelle ne s'apprend sérieusement qu'un fusil d'une main, un scalpel de l'autre, et il était aussi habile de chacun des deux instruments. À cela, il ajoute rapidement la technique de l'empaillage qui lui permet de se faire une collection personnelle, d'augmenter celle du musée d'Auxerre et d'échanger avec d'autres naturalistes. Il tisse et mobilise un réseau de chasseurs et de correspondants qui lui permettent d'avoir une vue globale de tout le département. Il reçoit du ministre, sur la recommandation de la société des sciences, l'autorisation de chasser en temps prohibé les oiseaux de passage dans l'unique but de les observer et de les collectionner (2 juin 1872).

Il effectue donc un recensement minutieux de toute la gent ailée du département et publie, en 1886, complémentaiement à celui de Paul BERT de 1864, le *Catalogue annoté des oiseaux observés dans l'Yonne, y vivant à l'état sauvage, sédentaires ou n'y étant que de passage*. Paul BERT avait enregistré 215 espèces, le docteur RABÉ en trouve 57 de plus, soit 272. Dans sa préface, il aborde les méthodes de classification, la physiologie de l'oiseau et déjà commence à décrire sa psychologie. Chaque espèce est traitée à la façon du portrait. Des indications sur le lieu, l'observation, le jour sont précisées ainsi qu'une anecdote pour certaines espèces, ce qui rend ce catalogue très moderne. Il veut aussi connaître au plus juste l'époque des départs et des retours de ceux qui obéissent à « la papillonne », c'est-à-dire la migration. Pour ce faire, il ouvre en 1886 un journal où il consigne, jour après jour, toutes ses observations et ses remarques. Il le tiendra jusqu'à sa mort. Il publie chaque année ses résultats.

Quand on se passionne pour les oiseaux, il est bien surprenant qu'on ne devienne pas un protecteur acharné de ceux d'entre eux qui rendent service. En 1884, il interpelle le préfet et demande l'interdiction de la chasse aux petits oiseaux dans l'Yonne. Celle-ci est effective en 1885 et 1886. Dans ses écrits et ses lettres aux différents bulletins, il lance l'anathème contre les assassins d'oiseaux du Midi. Il s'attaque aux belles élégantes, complices des massacres commis en vue des ornements de leurs coiffures. En décembre 1890, il lance un appel dans les journaux départementaux pour le nourrissage en période



Félix RABÉ.
Médecin, publie le premier catalogue ornithologique de l'Yonne, basé sur l'observation.

d'hiver. Et, finalement, au début de l'année 1890, le docteur RABÉ se résout à créer dans l'Yonne une société ayant pour objet la protection des oiseaux utiles à l'agriculture.

La Société protectrice des oiseaux de l'Yonne (SPOY) est née ; c'est certainement la première qui a été répertoriée en France (hormis celles des scolaires). Jusqu'à sa mort, son association est très active. Elle distribue des médailles et des primes aux auxiliaires méritants. Elle publie des bulletins, elle intervient dans tous les concours agricoles du département. Elle fait surgir en dehors de l'Yonne des sociétés sœurs adoptant les mêmes statuts. La Société d'acclimatation de France s'en inspire pour faire ceux de la LPO, en 1912. Les oiseaux n'ayant pas de frontières, il émet l'idée d'un protectorat international et, lorsqu'il se crée, RABÉ fut un de ses premiers adhérents. Il est élu vice-président de la SSHNY, le 5 avril 1891.



Vignette dentelée vendue à partir de 1951 au profit de la SPOY.

Mais tous ces moyens ne lui semblent que palliatifs : « *le remède, le vrai remède serait d'extirper de notre être ces instincts de férocité aveugle dont nous sommes les vraies victimes* ». Pour ce faire il publie : *L'agriculture et les oiseaux* qu'il dédie d'abord à son fils et à l'ensemble de la jeunesse. Il faut agir sur « *la nature malléable et si perméable de l'enfant* ». On y trouve toutes les recommandations modernes de protection : « *Tachez d'obtenir que l'on plante des sureaux, des charmilles, des arbustes à baies pour le retrait et la nourriture. Établissez des nids artificiels l'hiver et distribuez leur des rations de vivres* ». En 1893, il reçoit la médaille de vermeil de la Société protectrice des animaux (SPA) pour sa création de la SPOY. En 1894, il fait l'inventaire de la collection Robineau-Bourgneuf commencée en 1835, offerte à la SSHNY par la famille, et qui comprend 500 spécimens.

Ce touche-à-tout arrête la médecine après 15 ans d'exercice pour se consacrer à un héritage de terres agricoles. Entre autres, avec la même passion, il élève, dans ses bassins, des saumons qu'il relâche dans la Cure après avoir alerté le gouvernement sur leur disparition. Il introduit l'écrevisse américaine dans l'Yonne et repeuple de l'espèce à pattes blanches des rus du département avec l'aide de subventions du conseil général. Il publie sur toutes ses activités et éventuellement les illustre avec un talent remarquable. Après l'air : les oiseaux, l'eau : l'écrevisse, la carpe et le saumon, il s'attaque à la terre et devient aussi viticulteur. Ses possessions de friches l'entraînent à des essais de plantations d'essences diverses de résineux. Il décède en novembre 1896 et la SPOY tombe en sommeil.

Après la période troublée de la guerre 1914-1918, l'association est relancée par la SSHNY dans sa séance du 1^{er} décembre 1922. COURTET est élu président et Maurice BERTHELOT vice-président. Ce dernier devient rapidement le responsable et relance intensivement la protection des oiseaux dans le département. Dans la séance de la Société nationale d'acclimatation de France (SNAF) du 6 avril 1924, il reçoit la décoration américaine de l'Aigle d'or pour récompense de son dévouement à la cause des oiseaux. Le 1^{er} mai 1927, il reçoit les félicitations de la SNAF et est nommé président de la séance annuelle de remise des récompenses. Le 2 décembre 1928, il se voit remettre la plus grande distinction en matière de protection : la grande médaille d'argent américaine du Pennant Wild Life Protection Fund et il devient vice-président de la Fédération des groupements protecteurs des oiseaux.



Mésange. Illustration de Felix RABÉ.

En 1929, la campagne de mise en place de refuges porte ses fruits ; 131 seront effectifs dans tout le département pour une superficie de 5236 hectares et médaillés par la LPO. M. BERTHELOT encourage la fabrication à Auxerre et Migennes de nichoirs vendus dans toute la France. L'achat se fait par l'intermédiaire de la SPOY et il faut y ajouter obligatoirement une carte d'adhérent. L'effectif des membres devient de ce fait très important. Il diffuse des notices et des tracts et distribue 1 000 ouvrages sur les oiseaux utiles à l'agriculture. Le 2 mars 1930, Maurice BERTHELOT est fait chevalier du Mérite agricole. La SPOY est totalement occultée par la guerre de 1940.

En 1953, sous la présidence de Louis CHEVALIER, une nouvelle dynamique se met en place avec « la campagne pour sauver les oiseaux ». Des concours de dessins et de nouvelles sont proposés dans les écoles. En 1958, il publie *Protégeons les oiseaux* et une revue *Battements d'Ailes*. René VÉNARD, vice-président de l'association et peintre naturaliste, nous a laissé une série de dessins, de tableaux et de vignettes retraçant parfaitement les mentalités de l'époque. Par manque d'adhérents, l'activité de la SPOY cesse dans les années 1970.

En 1979, sous l'impulsion de Vincent RÉGNIER, se crée le Groupe ornithologique du nord de l'Yonne (GONY). C'est une activité de la MJC de Sens avec des sorties sur le terrain, des voyages, des visites et des conférences. Le 4 juillet 1981, les statuts du Groupe ornithologique de l'Yonne sont déposés à Sens. Le GODY débute alors un travail d'inventaire et de prospection de tout le département et commence un travail méthodique d'ornithologie qui le conduira, après dix années d'observations, à publier l'*Atlas des oiseaux nicheurs de l'Yonne* en 1994. S'y ajoute une activité de protection et de sensibilisation aux problèmes liés aux oiseaux. Un centre de soins voit le jour et s'appelle le Centre de sauvegarde pour les oiseaux sauvages (CSOS) de Fontaine-la-Gaillarde. Dans ses compétences, le GODY fait l'inventaire des Zones naturelles d'intérêts écologiques, faunistiques et floristiques (ZNIEFF) et participe aux commissions départementales liées à l'environnement.

Il devient délégation départementale de la LPO France en 1995 en prenant le nom de LPO Yonne. En 2005, la LPO Yonne participe à la création d'une fédération des associations ornithologiques de Bourgogne, l'EPOB (Étude et protection des oiseaux en Bourgogne). Cette fédération, composée actuellement de 5 associations, a été créée dans le but de faciliter la mise en cohérence des projets et des études scientifiques au niveau régional, de développer la synergie de tous les acteurs naturalistes, de favoriser l'accès à la connaissance de la nature, d'œuvrer pour la protection, la sauvegarde et la conservation de l'avifaune bourguignonne.

Que tirer comme conclusion logique de toutes ces données ?

Des personnages érudits sont apparus comme les étoiles filantes dans la nébuleuse Yonne de l'ornithologie. Leurs méthodes et leur culture ont permis des progrès ponctuels assez fulgurants qui ont assis les bases d'une science s'accaparant les progrès techniques permettant une crédibilité de plus en plus grande. Au niveau local, les techniques basées sur l'observation n'ont évolué qu'en fonction de la démocratisation des matériels utilisés. Les aléas historiques ont créé des trous béants dans les progrès de la connaissance des espèces. L'oiseau, en période troublée, disparaît de la préoccupation citoyenne. La prise de conscience récente de la nécessité d'une protection des oiseaux se transformant en : pourquoi connaître et protéger la nature ?



Chouette effraie. Illustration de Felix RABÉ.

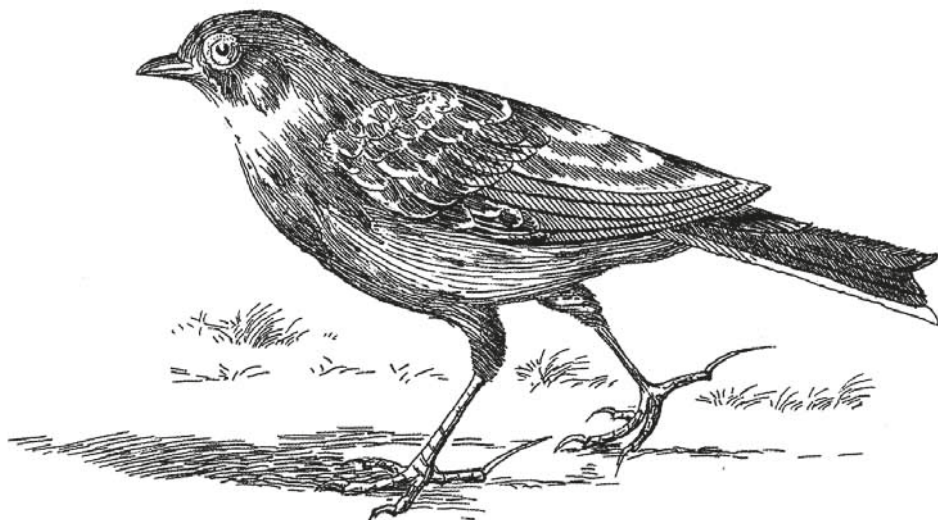
L'augmentation du nombre d'associations militantes dont c'est aujourd'hui le combat laisse augurer de réels espoirs quant à l'avenir. Cette lutte permanente semble malgré tout bien compromise. Les préoccupations de nos prédécesseurs étaient formulées clairement et mises en application de façon beaucoup plus drastique que la nôtre actuellement avec le résultat que l'on connaît. Je ne citerai que cet alinéa des statuts de la société de protection de l'école de Moutiers-en-Puisaye : « *Tout enfant membre de la société s'engage non seulement à ne jamais détruire de nids, mais aussi à bien protéger les couvées, à détruire les engins de chasse et, en outre, à détruire les animaux nuisibles aux récoltes* ». Les élèves étaient divisés en neuf sections (avec chacune son président) chargées de visiter chacun des nids dans son parage.

Où est le progrès ?

Ne nous laissons pas abuser par les résultats mathématiques. Il est plus facile en matière de protection de passer de 1 à 2 que de 1 000 à 2 000 avec le même pourcentage de succès. De même, attention ! Que la réussite ponctuelle de quelques mesures sur les espèces emblématiques ne cache pas la misère de la disparition de la cohorte des autres. Ne nous leurrions pas sur le rôle de l'éducation qui atteint son point culminant à la fin du XIX^e siècle avec pratiquement une société protectrice des oiseaux dans chaque école de l'Yonne et dont les acquis n'ont pas résisté à l'apparition de la société de consommation et aux difficultés historiques. Et posons-nous la question si nous ne voulons pas, comme Sisyphe, pousser éternellement notre rocher : la protection des oiseaux ne serait-elle pas liée à un total changement philosophique de notre conception de la vie en général ?

Remerciements

À la LPO Yonne et à tous les amis critiques et correcteurs.



Alouette. Illustration de Felix RABÉ.

Bibliographie

- Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne
- Bulletin de la Société d'acclimation de Paris
- Le Courrier de la Nature n° 272, article de Valérie Chansigaud
- Bulletin de la Société zoologique de France
- Bulletin du Comice agricole de Joigny
- Bulletin de la Société d'agriculture d'Auxerre
- Archives de la LPO Yonne
- Archives de la SPOY
- Archives du GODY